



Conseil économique et social

Distr. générale
26 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée
générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité
entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

**Déclaration présentée par Buddhist Tzu Chi Foundation,
Institute of the Blessed Virgin Mary – Loreto Generalate,
Institute of Inter Balkan Relations, Kosmos Associates, Inc.,
Loretto Community (Sisters of Loretto) et Society of Catholic
Medical Missionaries, organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Citoyenneté mondiale, protection sociale et égalité entre les femmes et les hommes

Nous formons une même humanité et partageons le monde dans lequel nous vivons. Nous sommes donc tous citoyens de ce monde, et il nous incombe de prendre soin de notre planète commune et du bien-être de chacun. En tant que citoyens de ce monde, nous avons la responsabilité de créer des systèmes, des lois et des procédures, ainsi que de prendre des mesures visant à garantir à chacun justice, sécurité, paix et égalité.

Ces dernières années, de grandes avancées ont été constatées par rapport à l'objectif que constitue l'égalité pour les femmes et les filles. Le progrès des femmes dans le monde nous a appris qu'en 2014, « 143 pays garantissaient l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur constitution ; 132 pays ont fait correspondre l'âge minimum du mariage [...] des femmes à celui des hommes, à savoir 18 ans ou plus, protégeant ainsi les filles contre le mariage précoce ; au moins 119 pays ont adopté une législation sur la violence conjugale ou sont en train de le faire ; et 125 pays ont adopté ou sont en train d'adopter des lois pour rendre les lieux de travail et les espaces publics plus sûrs pour les femmes en interdisant le harcèlement sexuel » (ONU-Femmes, 2016, p. 28). Pourtant, comme l'établit clairement le même rapport d'activité, il reste encore un long chemin à parcourir. En effet, ONU-Femmes précise que « [même] dans les pays où des lois favorables à l'égalité de genre ont été mises en place, les rapports de force entre les femmes et les hommes, les stéréotypes sexistes et les normes sociales discriminatoires sont profondément enracinés » (p. 35).

Toutefois, l'introduction d'idées nouvelles dans des systèmes anciens est une méthode qui connaît certaines limites. Elle ne permettra pas de modifier les normes profondément enracinées qui se trouvent à l'origine de la discrimination et de la violence sexistes. Comme le déclare ONU-Femmes, pour « s'opposer à ce retour en arrière et faire savoir clairement que la culture et la religion ne peuvent en aucune façon justifier la violation des droits, il est indispensable de mettre sur pied des alliances entre les défenseuses et les défenseurs des droits des femmes et les autres forces défendant les mêmes idées, qu'elles se trouvent au sein des gouvernements ou dans la société civile, et aussi bien au niveau national que mondial ».

La Coalition pour la citoyenneté mondiale 2030 se consacre à l'élaboration de politiques fondées sur l'unité de l'humanité. Initier les discussions à ce niveau nous permet d'affirmer notre interdépendance et favorise une prise de décisions basée sur le bien commun. Nous appelons les responsables politiques à répondre à une simple question : si elle est correctement appliquée, la politique considérée sera-t-elle en phase avec la réalité de l'unité de l'humanité ? Permet-elle de promouvoir la justice (souvent en atténuant l'injustice) ? Inclut-elle toutes les couches de la population ? Et applique-t-elle de manière appropriée les principes d'internalisation des coûts et d'externalisation des bénéfices ?

Dans une célèbre analogie, l'humanité a été comparée à un oiseau dont les deux ailes représentent respectivement les hommes et les femmes. L'oiseau ne peut voler que lorsque ses ailes possèdent une force égale ; autrement dit, lorsque les ressources sont distribuées de manière équitable entre les deux sexes. Il est essentiel de refléter cette analogie en droit et en politique, ainsi qu'au niveau de la communauté, du quartier et de la famille. Néanmoins, les dynamiques complexes du vol suggèrent d'autres implications. Pour que l'humanité plane, ses ailes doivent être fortes et coordonnées. Elles doivent être capables d'agir de concert, et de se répondre avec attention et sensibilité. Elles doivent savoir s'écarter ou endosser davantage de

responsabilités lorsque les circonstances l'exigent. Et elles doivent se diriger vers un objectif commun. Dans le cas contraire, le progrès s'essoufflera.

C'est là que réside le lien entre, d'une part, la protection sociale et les infrastructures et, d'autre part, l'autonomisation des femmes. Lorsque la moitié de l'humanité se retrouve affectée de manière défavorable par les structures sociales et des normes démodées, nous devons nous unir pour trouver le moyen de réparer les dégâts. Les responsables politiques ne doivent pas uniquement penser aux implications fiscales et économiques de leurs décisions à cet égard, et doivent prendre en compte leur dimension sociale. Comment la société récompense-t-elle les femmes pour le travail non rémunéré dont elles se chargent souvent ? Comment se fait-il que les hommes acceptent de plus en plus souvent d'endosser ces responsabilités ? Quels sont les obstacles politiques et culturels qui se dressent sur la route de l'oiseau de l'humanité, et comment peuvent-ils être surmontés afin de nous permettre de réaliser pleinement notre potentiel ?

Pour l'instant, les données sont stupéfiantes. Bien qu'elles ne soient pas inconnues, il convient de rappeler un certain nombre de préoccupations : la pauvreté touche davantage les femmes que les hommes ; 60 % des personnes souffrant de la faim dans le monde sont des femmes ; les femmes représentent plus de deux tiers des personnes illettrées dans le monde ; seuls 39 % des filles des communautés rurales fréquentent l'école secondaire ; les femmes gagnent toujours un salaire plus faible que les hommes pour un même travail ; le manque d'accès à l'eau potable force les femmes à passer chaque année 40 milliards d'heures à aller chercher de l'eau ; la dégradation de l'environnement et les catastrophes climatiques qui s'y rapportent représentent une plus grande menace pour les femmes et les filles que pour les hommes et les garçons ; l'absence d'installations sanitaires rend les femmes plus vulnérables aux agressions sexuelles et aux maladies (ONU-Femmes) ; et lors de conflits violents, les femmes doivent faire face aux armes de guerre conventionnelles, mais également aux armes qui constituent les violences sexuelles et la traite des êtres humains (Fonds des Nations Unies pour la population [FNUAP]). En situation de conflit et lors des déplacements qui s'en suivent, 75 % des personnes nécessitant une aide humanitaire sont des femmes et les enfants dont elles ont la charge (FNUAP). L'humanité reste confrontée à ces défis, à l'heure où les femmes sont toujours sous-représentées, voire mises à l'écart, dans les fonctions dirigeantes politiquement influentes censées apporter cette équité.

Si nous sommes tous les citoyens d'un monde commun, et si tous les États, toutes les organisations de la société civile et toutes les personnes se réunissent en vue de penser, de planifier et d'agir pour garantir à tous l'égalité, il apparaîtra clairement que les femmes et les filles sont des composantes fondamentales de la solution. Selon ONU-Femmes, les programmes consacrés à l'égalité des sexes « contribuent à améliorer l'accès aux services et leur utilisation, bonifiant par la même occasion les résultats de l'aide humanitaire et réduisant les inégalités entre les sexes ». Au-delà des politiques en elles-mêmes, c'est tout leur processus d'élaboration qui doit donc inclure les personnes auxquelles elles sont censées être bénéfiques. Ainsi, les femmes et les filles ne doivent pas simplement être incluses dans les mesures supposées améliorer leurs conditions de vie ; elles doivent en être à la tête.

Lorsque nous nous unissons, nous nous considérons comme égaux. Lorsque nous nous unissons en vue d'accomplir un objectif commun ou de promouvoir l'égalité, nos différences externes ne créent pas de hiérarchie ; elles assurent une abondance d'idées et de perspectives tout au long du processus de recherche de solutions. Les forces de chacun sont reconnues et peuvent s'exprimer. Les objectifs collectifs sont renforcés par la diversité des voix qui cherchent à les concrétiser. L'égalité consiste donc à respecter et à valoriser les différences. De la même manière, pour reconnecter

la citoyenneté mondiale à l'interdépendance de l'humanité, il est essentiel de valoriser et de respecter la diversité des contributions de notre société mondiale.

Par conséquent, nous appelons tous les États, la société civile et le secteur privé à se considérer comme des citoyens du monde et à agir en tant que tels. Nous demandons à tous ces acteurs d'adopter le point de vue selon lequel, en tant que grande famille humaine, nous devons nous unir dans un esprit de détermination et d'engagement collaboratifs en vue de trouver des solutions inclusives et valorisantes au travers d'un processus de développement tout aussi inclusif et valorisant. Nous appelons ces acteurs à reconnaître l'interdépendance de l'humanité et de la planète que nous partageons. Nous demandons à tous les acteurs de placer l'égalité au cœur de leurs efforts et de prendre des mesures concrètes pour créer un monde plus équitable.

En tant que citoyens du monde considérant l'humanité comme une seule communauté interdépendante et pourtant diverse, nous envisageons l'égalité comme une condition préalable fondamentale, nécessaire et indispensable pour obtenir un monde véritablement uni. Les Nations Unies et les États Membres doivent s'engager d'une seule voix s'ils désirent vraiment créer un monde dans lequel chaque femme, chaque fille, chaque homme et chaque garçon reçoit l'occasion de réaliser pleinement son potentiel.
